



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Gardes-chasse

Question écrite n° 44122

### Texte de la question

M. Marcel Roques appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur le mecontentement des représentants de la chasse française suite à la publication des statuts des gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage qui remettent en cause leur légitimité et leur autorité. Ils demandent, pour la sauvegarde même de leur institution, que l'autorité directe et hiérarchique des présidents des fédérations soit rétablie et inscrite sans ambiguïté dans les textes en ce qui concerne les personnels placés à la disposition de ces organismes. C'est pourquoi, il souhaite savoir si le Gouvernement entend reconnaître les fédérations départementales comme des interlocuteurs responsables ayant à leur disposition un service de garderie dans le cadre d'une collaboration constructive permettant ainsi l'accomplissement des missions de service public dont ils ont la charge.

### Données clés

**Auteur :** [M. Roques Marcel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44122

**Rubrique :** Chasse

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 1996, page 5486